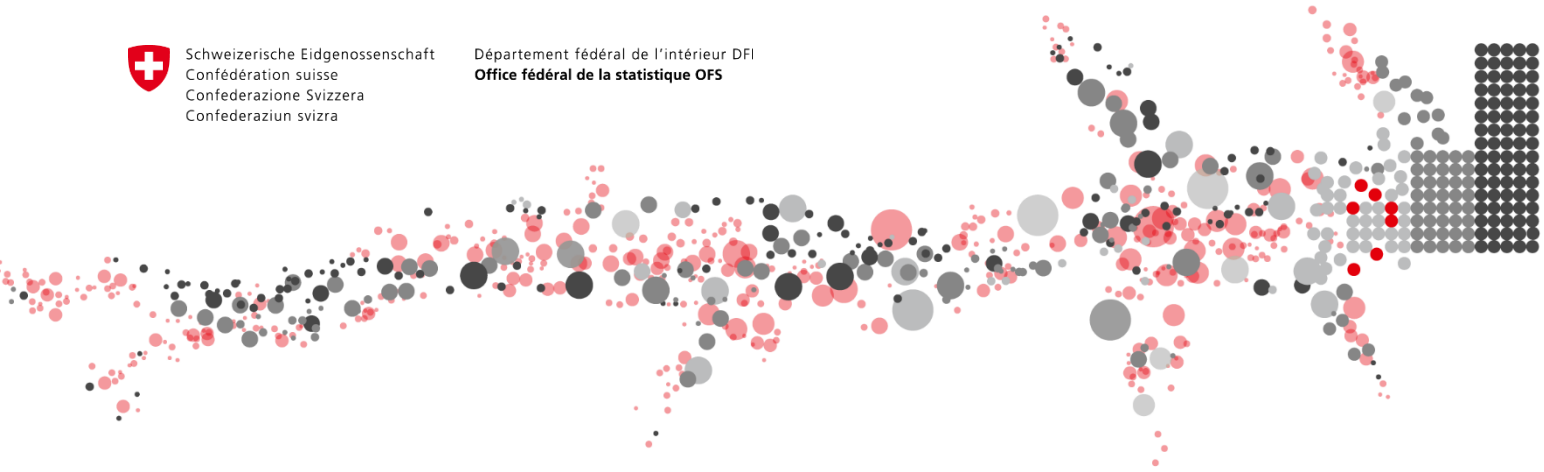
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS



Actualités Statistiques / 01 Population **Neuchâtel, novembre 2026**

Compétences et emploi des personnes migrantes en Suisse de 2014 à 2025

La plupart des personnes migrantes avaient déjà trouvé un emploi en Suisse avant leur arrivée ou ont accédé rapidement au marché du travail après leur immigration. Les compétences linguistiques se sont améliorées entre 2021 et 2025. D'autres évolutions sont restées globalement stables au cours de la dernière décennie, mais des disparités subsistent selon la nationalité, le niveau de formation et le sexe.

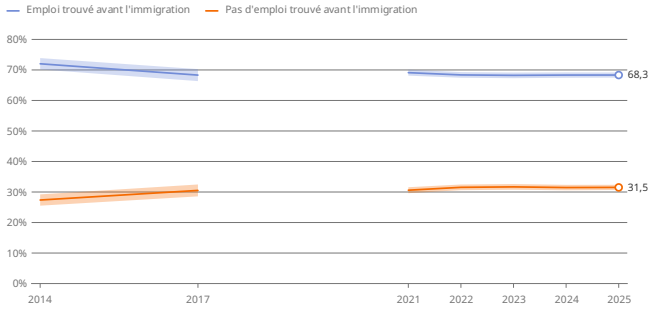
L'arrivée des personnes migrantes en Suisse s'inscrit dans un processus complexe marqué par des enjeux administratifs, sociaux et humains. Dès leur arrivée, elles sont confrontées aux questions d'insertion professionnelle. En fonction de leur lieu de formation, de leur diplôme, de leur situation professionnelle, elles ne bénéficient pas toutes des mêmes conditions de départ et rencontrent des obstacles différents sur le marché du travail. Par ailleurs, elles doivent s'adapter à un nouvel environnement linguistique. La maîtrise préalable de la langue parlée de leur nouveau lieu de résidence constitue souvent un facteur déterminant de leur intégration sociale et professionnelle, ainsi que de leur capacité à s'établir durablement en Suisse. Cette publication examine les principales évolutions des conditions d'intégration des personnes migrantes en Suisse, à travers l'emploi, la reconnaissance des diplômes étrangers et les compétences linguistiques.

1.1 Emploi des personnes migrantes

L'emploi des migrants constitue un enjeu central de leur intégration économique et sociale. Si la majorité accède au marché du travail avant même son arrivée en Suisse grâce à un contrat déjà conclu, d'autres doivent rechercher un emploi après leur arrivée. Le temps nécessaire pour trouver un emploi peut alors varier considérablement selon le profil des migrants, notamment en fonction du sexe, de la nationalité et du niveau de formation. Par ailleurs, certains migrants rencontrent des difficultés à trouver un emploi correspondant à leur niveau de formation, en raison notamment de la non-reconnaissance des diplômes étrangers, des barrières linguistiques ou des exigences spécifiques du marché du travail suisse. Malgré un potentiel souvent élevé, les migrants peuvent ainsi faire face à des obstacles structurels limitant la pleine valorisation de leurs compétences.

Le Module Migration en quelques mots
Le module Migration est une enquête complémentaire réalisée tous les trois à cinq ans dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique. En 2025, l'ESPA a été réalisée auprès d'environ 120 000 personnes, dont 16 926 ont participé au module Migration. Celui-ci recueille des informations sur les parcours migratoires et la situation de la population issue de la migration en Suisse, notamment sur les projets de migration, les compétences linguistiques, l'emploi, les pratiques transnationales et la naturalisation. La population étudiée est composée des personnes âgées de 15 à 74 ans faisant partie de la population résidante permanente, à l'exclusion des requérants d'asile (livret N), des bénéficiaires d'un statut de protection (livret S) et des personnes admises à titre provisoire (livret F). Chaque édition du module fournit une photographie de la population résidante permanente au moment de l'enquête. Les comparaisons dans le temps portent donc sur des populations observées lors de chaque enquête et non sur le suivi des mêmes personnes au fil du temps. Dans cette publication, les questions sur les diplômes obtenus à l'étranger s'adressent à l'ensemble des personnes enquêtées. Les questions relatives à l'intégration professionnelle concernent les personnes nées à l'étranger et ayant immigré en Suisse, quelle que soit leur nationalité actuelle ou leur nationalité à la naissance. Elles peuvent être arrivées récemment ou vivre en Suisse depuis de nombreuses années ; près de 70% des personnes nées à l'étranger y résident depuis plus de huit ans. Les analyses sur les compétences linguistiques avant l'immigration portent sur les personnes n'ayant pas indiqué avoir été trop jeunes pour pouvoir parler lors de leur dernière arrivée en Suisse. Le module est disponible sous sa forme actuelle depuis 2014 et comporte quatre années d'enquête (2014, 2017, 2021 et 2025). En raison de changements méthodologiques, les comparaisons entre 2017 et 2021 doivent être interprétées avec prudence.

G1. Emploi trouvé avant l'immigration en Suisse, de 2014 à 2025[1]
Population née à l'étranger de 15 ans ou plus



Rupture de série entre 2017 et 2025 en raison de changements méthodologiques
L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.
[1] Les données se réfèrent à l'année de réalisation de l'enquête et non à l'année d'immigration.

État des données: 20.11.2026
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active(ESPA)

gr-f-01.05.11.15
© OFS 2026

68% des personnes nées à l'étranger ayant immigré en Suisse pour des raisons professionnelles déclaraient en 2025 avoir déjà trouvé un emploi dans le pays avant leur immigration (G1). La part de ces personnes a diminué entre 2014 et 2017 (-3,7 points de pourcentage). Depuis 2021, ces taux sont restés stables.

Selon l'enquête de 2025, les personnes arrivées en Suisse sans emploi s'insèrent généralement rapidement sur le marché du travail. 67% ont trouvé leur premier emploi dans les trois mois suivant leur arrivée, 9% dans les trois à six mois, 7% dans les six à douze mois et 14% après plus d'un an. 79% des personnes nées à l'étranger ayant eu une expérience sur le marché du travail en Suisse déclarent ne pas avoir rencontré de difficultés pour trouver un emploi correspondant à leur formation. Parmi les personnes ayant rencontré des difficultés, le manque de connaissances d'une langue nationale constitue l'obstacle le plus souvent cité (26%). La non-reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger et le manque d'emplois adéquats sont mentionnés par environ 10% des personnes, tandis que les restrictions liées au statut de séjour et la discrimination sont rarement évoquées.

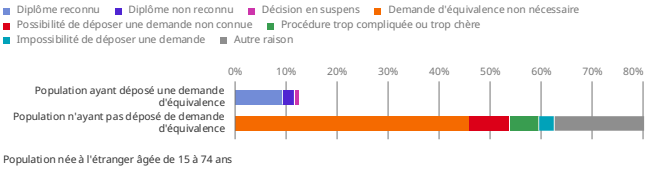
Insertion professionnelle selon le sexe, la nationalité et la formation

Les hommes s'insèrent généralement plus facilement sur le marché du travail que les femmes. Ils sont plus nombreux à avoir un emploi avant leur arrivée en Suisse (72% contre 63%), en trouvent plus souvent un dans les trois mois suivant leur immigration (75% contre 59%) et déclarent plus fréquemment occuper un poste correspondant à leur niveau de formation (82% contre 75%). Les citoyens d'un pays membre de l'UE-27 ou de l'AELE s'intègrent le plus rapidement sur le marché du travail : 81% trouvent un emploi en Suisse en moins de trois mois. Cette proportion est plus élevée que celle observée parmi les personnes de nationalité suisse nées à l'étranger (61%)[1], celles d'un autre pays d'Europe (50%) ou celles d'un autre pays du monde (35%). Par ailleurs, parmi les personnes ayant occupé un emploi en Suisse, plus de 80% des ressortissants de l'UE-27 ou de l'AELE ainsi que des citoyens suisses déclarent ne pas rencontrer de difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation. Cette proportion est plus faible parmi les ressortissants d'un autre pays d'Europe et ceux d'un autre pays du monde (72% et 64% respectivement). Enfin, les personnes hautement formées ont plus fréquemment trouvé un emploi avant leur arrivée en Suisse : la proportion est de 82% pour celles ayant achevé une formation tertiaire, de 65% pour celles ayant une formation de degré secondaire II et de 51% pour celles n'ayant pas poursuivi au-delà de l'école obligatoire. Les diplômés du degré tertiaire présentent également la proportion la plus élevée d'emplois trouvés moins de trois mois après l'immigration : 75%, contre 68% pour les diplômés du degré secondaire II et 54% pour ceux n'ayant pas dépassé l'école obligatoire.

2.1. Formation à l'étranger et reconnaissance des diplômes

Dans un contexte de mobilité internationale croissante, de nombreuses personnes migrantes arrivent en Suisse avec des qualifications acquises à l'étranger. Celles-ci contribuent à diversifier les compétences présentes sur le marché du travail suisse. Toutefois, leur reconnaissance n'est pas automatique et dépend des procédures spécifiques visant à garantir leur équivalence aux standards suisses. Le processus varie selon le domaine d'activité. Certaines professions, comme la santé ou l'enseignement, sont réglementées et nécessitent une reconnaissance officielle, tandis que d'autres reposent davantage sur l'appréciation des employeurs. La reconnaissance des diplômes constitue ainsi un enjeu central pour l'intégration professionnelle et sociale des migrants, ainsi que pour l'adéquation entre leurs qualifications et les besoins du marché du travail suisse.

G2. Demande d'équivalence d'un diplôme obtenu à l'étranger, en 2025



Population née à l'étranger âgée de 15 à 74 ans

État des données: 20.11.2026
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active(ESPA), module Migration

gr-f-01.05.11.14
© OFS 2026

Selon l'enquête de 2025, 61% des personnes nées à l'étranger ont achevé leur formation la plus élevée hors de Suisse. La reconnaissance de diplômes étrangers reste relativement peu fréquente en Suisse. 12% des personnes formées à l'étranger ont entrepris une procédure d'équivalence (G2). Cette proportion a peu évolué depuis 2014, tandis que la part des personnes renonçant à une telle démarche a légèrement diminué entre 2021 et 2025. Lorsqu'une demande est déposée, elle aboutit le plus souvent à une décision favorable : 76% déclarent avoir obtenu la

[1] Qu'elles soient Suisses de naissance ou naturalisées, ces personnes sont nées à l'étranger et font donc partie de la population analysée.

reconnaissance de leur diplôme, une proportion stable sur la période observée. Parmi les personnes ayant renoncé à faire reconnaître leur diplôme, 57% estiment en 2025 qu'une telle démarche n'est pas nécessaire pour exercer leur activité professionnelle. Cette raison reste la plus courante, bien qu'elle soit moins souvent citée qu'auparavant.

Reconnaissance de diplômes obtenus à l'étranger selon le niveau de formation

La part des personnes ayant entrepris une procédure de reconnaissance de diplôme est plus élevée parmi les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire que parmi celles du degré secondaire II (19% contre 13%). En revanche, la part des personnes ayant obtenu la reconnaissance de leur diplôme ne varie pas significativement selon le niveau de formation.

3.1. Compétences linguistiques

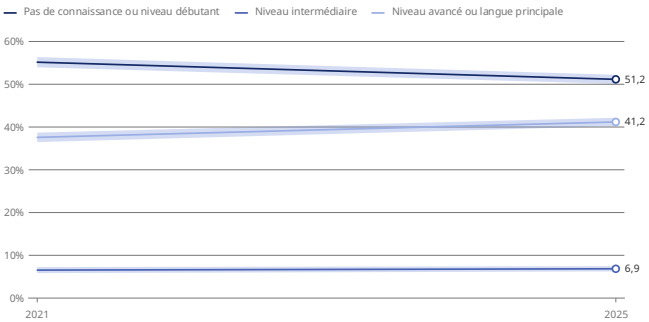
Les compétences linguistiques jouent un rôle déterminant dans le parcours migratoire et l'intégration en Suisse. Avant leur arrivée, certains migrants disposent déjà de connaissances dans l'une des langues nationales, acquises comme langue maternelle ou dans le cadre de leur formation, de leur activité professionnelle ou de manière autonome. Toutefois, le niveau de ces compétences varie, ce qui peut avoir une incidence sur leur intégration dans la vie quotidienne et professionnelle en Suisse. Après leur installation en Suisse, de nombreux migrants suivent des cours de langue afin d'améliorer leur niveau et de faciliter leur insertion. Avec le temps, les compétences évoluent généralement de manière positive, bien que des différences subsistent selon les parcours individuels, les possibilités d'apprentissage et l'environnement social.

3.1.1 Compétences linguistiques avant l'immigration

Les analyses qui suivent portent sur les personnes nées à l'étranger qui n'ont pas indiqué avoir été trop jeunes pour pouvoir parler avant leur dernière arrivée en Suisse. Selon l'enquête de 2025, elles représentent 86% de la population résidante permanente née à l'étranger âgée de 15 à 74 ans. Avant leur immigration, 41% maîtrisaient déjà une langue officielle du canton de domicile actuel à un niveau avancé ou la considéraient comme leur langue principale. À l'inverse, 51% disposaient de connaissances limitées ou inexistantes. Depuis 2021, la part des personnes sans connaissances ou présentant un niveau débutant a diminué, tandis que celle des personnes maîtrisant une langue officielle à un niveau avancé a augmenté (G3).

Avant leur arrivée en Suisse, les personnes de nationalité suisse[2] et les ressortissants de l'UE-27 ou de l'AELE présentent plus fréquemment des connaissances orales avancées dans une langue officielle du canton de domicile que les personnes d'autres nationalités. Parmi les personnes de nationalité suisse, 48% considèrent cette langue comme leur langue principale ou en ont une maîtrise avancée. Cette part s'élève à 51% chez les ressortissants d'un pays membre de l'UE-27 ou de l'AELE, à 18% chez ceux d'un autre pays du monde et à 10% chez ceux originaires d'un autre pays d'Europe. Avant leur immigration, 52% des diplômés du degré tertiaire maîtrisaient une langue officielle du canton de domicile, contre 48% des diplômés du degré secondaire II et 18% des personnes sans formation postobligatoire. Enfin, cette proportion est nettement plus élevée en Suisse italienne (66%) qu'en Suisse romande (42%) ou en Suisse alémanique et romanche (39%).

G3. Connaissances orales d'une des langues officielles du canton de domicile avant l'immigration en Suisse, selon le niveau de compétences, de 2021 à 2025



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

État des données: 20.11.2026 gr-f-01.05.11.01
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active(ESPA), module Migration © OFS 2026

3.1.2 Participation à des cours de langue

Selon l'enquête de 2025, 56% des personnes nées à l'étranger et ayant immigré en Suisse ont suivi un cours de langue depuis leur arrivée. Les femmes y participent plus fréquemment que les hommes (60% contre 51%). La participation est la plus élevée parmi les ressortissants d'un autre pays du monde (78%), contre environ 50 à 60% pour les autres groupes de nationalité. Les diplômés du degré tertiaire y participent également plus souvent (63% contre environ 50% pour les autres niveaux de formation). Parmi les participants, 95% ont suivi un cours général et 5% un cours spécifique au travail.

3.1.3 Maîtrise actuelle des langues nationales

Selon l'enquête de 2025, 48% des personnes ayant immigré en Suisse déclaraient avoir comme langue principale une langue officielle de leur canton de domicile actuel. 34% estimaient avoir des connaissances linguistiques moyennes et 17% un niveau débutant ou aucune connaissance. Les personnes de nationalité suisse étaient les plus nombreuses à déclarer un niveau de connaissance avancé ou une langue officielle comme langue principale (78%). Cette part est similaire parmi les trois groupes de nationalité étrangère : 39% pour les ressortissants de l'UE-27 ou de l'AELE, 37% pour ceux d'un autre pays d'Europe et 36% pour ceux

[2] Suisses de naissance ou naturalisés nés à l'étranger

d'un autre pays du monde. Les diplômés du degré secondaire II présentent plus fréquemment un niveau avancé de connaissances linguistiques (63%), contre 46% chez les diplômés du degré tertiaire et 41% chez les personnes n'ayant pas dépassé l'école obligatoire.

Intentions de quitter la Suisse et raisons évoquées

Au-delà des conditions d'intégration, l'enquête renseigne sur les intentions de quitter la Suisse et les principales raisons évoquées. Selon l'enquête de 2025, 8% des personnes nées à l'étranger et ayant immigré en Suisse ne souhaitent pas s'y établir durablement. Parmi elles, 53% envisagent un retour dans leur pays d'origine, 16% prévoient de s'établir dans un autre pays et 31% n'ont pas encore arrêté leur choix. La retraite constitue la principale raison évoquée (33%), devant les raisons familiales (24%). La part des personnes mentionnant la retraite a augmenté entre 2021 et 2025 (de 23% à 33%), tandis que les raisons professionnelles ont reculé (de 18% à 5%) et ne figurent plus parmi les principaux motifs. Cette hausse de la raison « retraite » concerne principalement les personnes âgées de 40 ans ou plus, en particulier celles âgées de 55 à 64 ans.

4.1. Comparaison avec les pays de l'UE-27

En comparaison avec la moyenne des pays de l'UE-27 (Eurostat, 2021), les personnes migrantes en Suisse présentent des résultats plus favorables pour la plupart des indicateurs étudiés. Elles sont plus nombreuses à avoir obtenu un emploi avant leur immigration (26% contre 11%) et à avoir trouvé un premier emploi dans les trois mois suivant leur arrivée (67% contre 26%). Elles déclarent également plus souvent une maîtrise avancée de la langue officielle du pays d'accueil avant leur immigration (41% contre 25%) et suivent davantage de cours de langue après leur arrivée (56% contre 28%). La part des personnes ayant demandé la reconnaissance de leur diplôme est en revanche plus faible en Suisse (12% contre 17%), tout comme les difficultés à trouver un emploi correspondant à la formation (20% contre 24%). Les données de l'UE-27 se réfèrent à 2021, année la plus récente disponible pour cette comparaison. Les comparaisons doivent être interprétées avec prudence en raison des différences d'année d'observation (2025 pour la Suisse et 2021 pour les pays de l'UE-27), bien que les résultats suisses de 2025 soient globalement du même ordre de grandeur que ceux observés en Suisse en 2021.

5.1. Intégration contrastée entre potentiel et limites

Au cours de la dernière décennie, l'intégration des personnes nées à l'étranger et ayant immigré en Suisse apparaît globalement stable, avec des résultats particulièrement favorables dans le domaine de l'emploi. Une majorité des personnes arrivées pour des raisons professionnelles disposaient déjà d'un emploi avant leur immigration ou en ont trouvé un rapidement après leur arrivée. La plupart déclarent ne pas avoir rencontré de difficultés à trouver un emploi correspondant à leur formation. Ces résultats mettent en évidence des conditions d'insertion professionnelle généralement favorables pour une large partie de cette population, notamment en comparaison avec la moyenne des pays de l'UE-27. Toutefois, les conditions d'intégration restent différenciées selon la nationalité, le niveau de formation et le sexe : les personnes originaires des pays de l'UE-27 ou de l'AELE, les hommes ainsi que les personnes les plus qualifiées présentent des situations plus favorables.

Par ailleurs, bien que les compétences acquises à l'étranger constituent une ressource importante, la reconnaissance des diplômes étrangers demeure relativement peu sollicitée. La maîtrise des langues nationales constitue un élément central de l'intégration : entre 2021 et 2025, la part des personnes déclarant disposer de compétences linguistiques avancées avant leur immigration a augmenté. Cette évolution s'accompagne d'une participation importante aux cours de langue après l'immigration.

Dans l'ensemble, la plupart des indicateurs étudiés présentent une grande stabilité au cours de la période 2014-2025, avec quelques signes d'amélioration des compétences linguistiques. Les changements observés peuvent s'expliquer à la fois par l'évolution de la composition de la population étudiée et celles des conditions d'intégration.

Eurostat (2021). Eurostat database – Labour market situation of migrants and their immediate descendants (2021) (lfso_2021). Consulté le 12 juin 2026. Lien vers la base de données Eurostat

Actualités Statistiques
Édition unique avec un layout simple qui ne correspond pas au standard typographique habituel des publications générales de l'OFS.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS) / **Renseignements:** info.dem@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 67 11/ **Rédaction:** Florence Bartosik, OFS / **Contenu:** Florence Bartosik, OFS/ **Langue du texte original:** Français / **Traduction:** section DEM / **Téléchargement:** www.statistique.ch / **Copyright:** OFS, Neuchâtel 2026 - La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.